

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 mai 2006

CP 06/05-43

FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION ECONOMIQUE

AUDIT D'ENTREPRISES

Commune d'implantation	Entreprise concernée
BRESSOLS	Etude GEODE pour l'entreprise NEOTEC

L'instruction du dossier a été effectuée dans le cadre des modalités d'attribution des aides départementales et plus particulièrement, des aides aux études économiques : chapitre VI, section I, Articles 74 à 80 de l'arrêté n° 91-1762 du 19 novembre 1991 portant règlement du Fonds Départemental d'Intervention Economique.

Ces articles stipulent notamment que le Département peut accorder une aide de 20 % maximum du coût H.T. de l'étude en complément des subventions accordées par la Région dans la limite d'un cumul Département-Région de 30 500 €.

Le dossier susceptible de donner lieu à une aide du Département au titre du Fonds Départemental d'Intervention Economique a été soumis au Comité Technique qui s'est réuni le mercredi 29 mars 2006 à l'Hôtel du Département salle de la commission permanente.

1 – ETUDE GEODE POUR L'ENTREPRISE NEOTEC A BRESSOLS

► LES RAISONS

La société NEOTEC DEVELOPPEMENT a été créée en 1991.

A l'origine cette entreprise est un bureau d'études qui réalise des plans dans le domaine très spécifique des mécanismes de transmission de matériel agricole.

En 1993, NEOTEC élargit son activité à la fabrication de prototypes avec la création d'un atelier et s'oriente vers le montage d'engins en série,

composants de transmission de véhicules, bancs d'essai et machines spéciales, équipements de manutention, système de commande de véhicules.

En 2000 NEOTEC se scinde en 2 :

- NEOTEC SYSTEME pour l'électronique
- NEOTEC SERVICE pour les engins en série.

NEOTEC DEVELOPPEMENT se recentre sur son activité de recherche.

En 2002/2003, l'évolution du contexte économique a conduit la société à modifier sa stratégie et à s'orienter vers une production plus industrielle en favorisant les petites séries plutôt que de poursuivre la vente d'études et de prototypes.

Les trois structures ne se justifiant plus, NEOTEC DEVELOPPEMENT a réintégré dans son entité NEOTEC SYSTEME et NEOTEC SERVICE.

NEOTEC DEVELOPPEMENT a donc souhaité, du fait des changements sur son marché, effectuer une étude pour connaître son positionnement concurrentiel.

► LE PROJET ET LES OBJECTIFS

L'entreprise NEOTEC DEVELOPPEMENT a sollicité une étude GEODE auprès de la Banque de France afin de mesurer les performances de l'entreprise par rapport à ses concurrents et de présenter le rapport qui synthétisera l'étude à des sociétés de capital risque.

► LA RECEVABILITE

Ce projet est recevable dans la mesure où :

- ce projet s'inscrit dans une démarche de développement,
- la société NEOTEC DEVELOPPEMENT a sollicité la Banque de France pour une étude Géode,
- la Banque de France a transmis les résultats de l'étude au Conseil Général.

LE COUT DE L'ETUDE

Le montant de l'étude s'élève à 4400 euros.

► PLAN DE FINANCEMENT

Conseil Général (sollicité)	2 200,00 €
Autofinancement	2 200,00 €
TOTAL	4 400,00 €

Après examen de la demande, le comité technique du F.D.I.E considérant :

- que l'entreprise a eu la nécessité de réaliser des investissements nouveaux : cette étude devra permettre de positionner les enjeux économiques en terme de production et ce, dans un souci d'amélioration de leur compétitivité,

- propose d'accorder à l'entreprise NEOTEC DEVELOPPEMENT à Bressols une subvention d'un montant de **2 200 €** pour l'étude Géode effectuée par la Banque de France.



Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision quant à l'octroi :

- d'une subvention d'un montant de **2 200 €** à l'entreprise NEOTEC DEVELOPPEMENT à Bressols pour l'étude Géode.



Je vous précise que cette subvention sera éventuellement prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental sur l'article 204251 sous-fonction 93.

Autorisation de programme 2006.....	3 000,00 €
Engagement 2006.....	0,00 €
Engagement à la commission permanente de ce jour.....	2 200,00 €
Disponible.....	800,00 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 mai 2006

CP 06/05-43

**FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION ECONOMIQUE
AUDIT D'ENTREPRISES**

Numéros PROGOS	Commune d'implantation	Entreprise concernée
ECO 00549	BRESSOLS	Etude GEODE pour l'entreprise NEOTEC

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du Comité Technique du Fonds départemental d'intervention
économique réuni le 29 mars 2006,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde une subvention d'un montant de 2 200 € à l'entreprise NEOTEC DEVELOPPEMENT à Bressols pour l'étude Géode effectuée par la Banque de France afin de mesurer les performances de l'entreprise par rapport à ses concurrents et de présenter le rapport qui synthétisera l'étude à des sociétés de capital risque ;
- Impute la dépense correspondante sur les crédits inscrits à l'article 204251, sous-fonction 93 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,